

### **Dans le second degré public, une moyenne de 21 élèves devant un professeur, en 2003-2004**

Pour apprécier les conditions d'accueil et d'enseignement des élèves du second degré, les taux d'encadrement (enseignants/élèves) ou tailles moyennes de division n'apparaissent pas comme les indicateurs les plus pertinents : d'abord les enseignants ont des obligations de service différenciées, ensuite les élèves suivent souvent un enseignement, non pas en division entière, mais en groupes à effectif réduit. Il est préférable de retenir comme indicateur le « nombre d'élèves par structure » (E/S), ou « nombre moyen d'élèves devant un professeur », qui prend en compte les heures de cours passées en groupe.

### **Deux élèves de plus à Nice, Paris et Versailles qu'à Lille, Limoges et Clermont-Ferrand**

Sur l'ensemble du second degré public, cet indicateur s'établit ainsi en 2003-2004, pour la France métropolitaine et les DOM, à 21 élèves en moyenne devant un professeur. Les académies de Nice, Paris et Versailles comptent en moyenne plus de 2 élèves de plus que celles de Lille, Limoges et Clermont-Ferrand. Entre les rentrées 2000 et 2003, l'indicateur est presque stable (0,1 élève), les plus fortes variations concernant la Martinique (- 0,7) et Rouen (- 0,6) d'une part, Limoges (+ 0,7) et la Guadeloupe (+ 0,9) d'autre part.

### **Plus d'élèves, en moyenne, devant un professeur en collège et lycée que dans l'enseignement professionnel**

Disponible aux différents niveaux d'enseignement, l'indicateur E/S est plus élevé en premier cycle (22,7 élèves) et second cycle général et technologique (23,1), qu'en second cycle professionnel (15,8).

En premier cycle, les académies de Clermont-Ferrand, de Lille, de Limoges, de Nancy-Metz, de Reims et de la Guyane présentent la situation la plus favorable, avec en moyenne moins de 22 élèves devant un professeur. Dans les académies du littoral méditerranéen, de Versailles et de la Réunion, la moyenne dépasse 23,4 élèves. Très peu d'heures de cours sont assurées

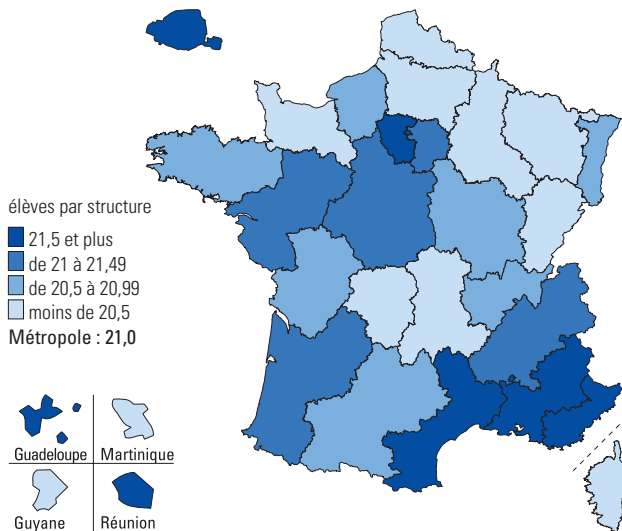
en petits groupes (moins de 10 élèves), la proportion ne dépassant 5 % que pour Limoges et Clermont-Ferrand. Les écarts entre situations extrêmes restent toutefois limités.

En second cycle général et technologique, on retrouve parmi les mieux situées les académies de Lille et Limoges, la Guyane et la Martinique, avec un effectif moyen inférieur à 22. À l'opposé, dans les académies de Nice, de Versailles et de la Réunion, un professeur a devant lui en moyenne plus de 24 élèves. La proportion d'heures assurées devant des groupes de plus de 35 élèves est faible, inférieure à 3 % dans toutes les académies sauf celle de Paris (6,2 %), qui a également une part élevée d'heures enseignées en petits groupes (7,2 %).

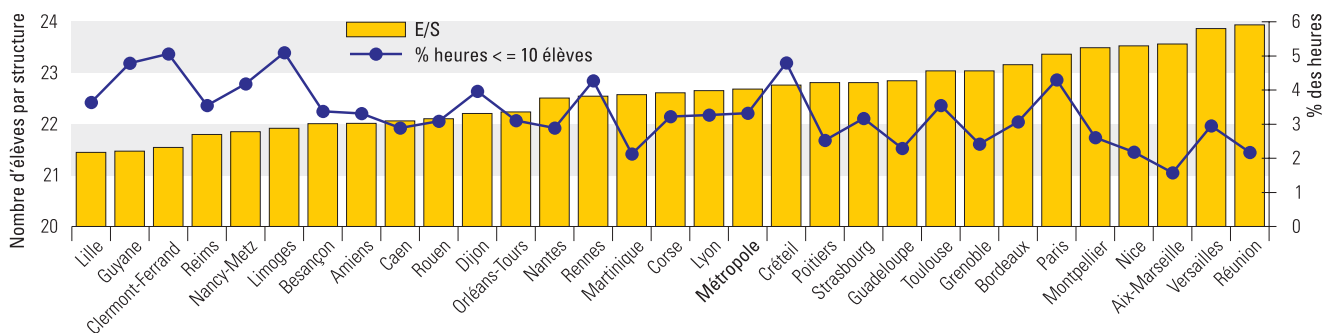
En second cycle professionnel, les académies de Rennes, Dijon, Besançon, Caen et Limoges comptent en moyenne moins de 15 élèves devant professeur, contre plus de 17 à Nice, à la Guadeloupe et la Réunion, mais aussi en Guyane qui se situe cette fois, comme Lille, au-dessus de la moyenne nationale.

# l'encadrement des élèves du second degré public

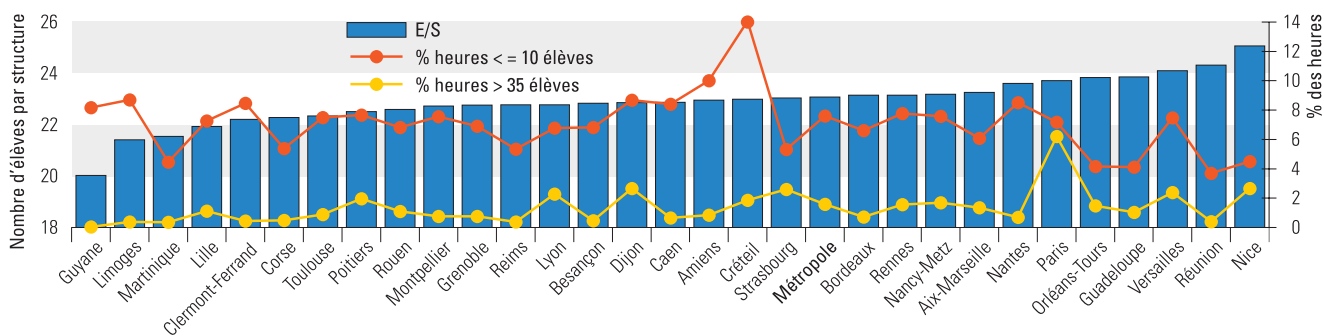
Nombre moyen d'élèves devant un professeur (E/S)  
dans le 2<sup>nd</sup> degré public à la rentrée 2003



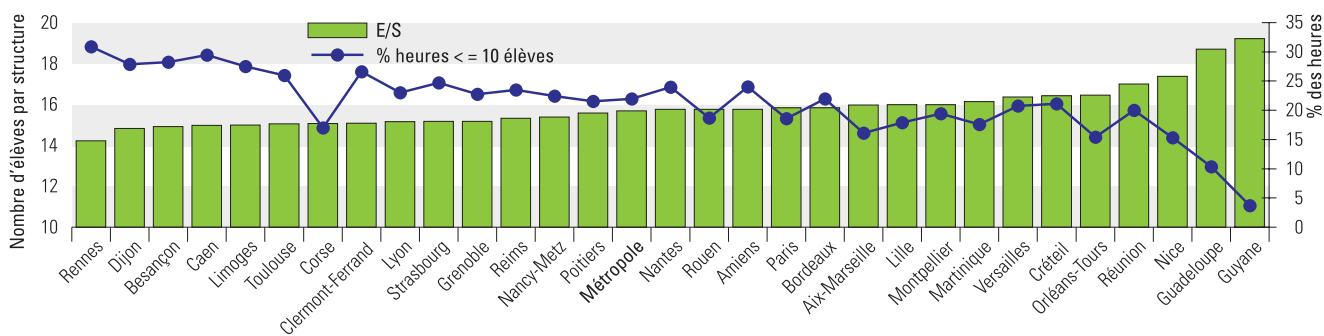
Taille des structures du premier cycle en 2003-2004



Taille des structures du second cycle général et technologique en 2003-2004



Taille des structures du second cycle professionnel en 2003-2004



source : MENESR, DEP